

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BOURG-EN-BRESSE
3 PL PIERRE GOUJON - BP 50317
01011 BOURG EN BRESSE CEDEX

RECEPISSE DE DEPOT

WWW.INFOGREFFE.FR
TEL. 04 74 32 00 03

ARTEM Avocats
54 Cours Lafayette
69003 Lyon 03

V/REF :
N/REF : 2011 B 1165 / 2011-A-5074

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BOURG-EN-BRESSE certifie qu'il a reçu le 27/09/2011,

Acte S.S.P. en date du 22/09/2011
- Nomination d'un gérant

Acte S.S.P. en date du 22/09/2011
- Formation de la société

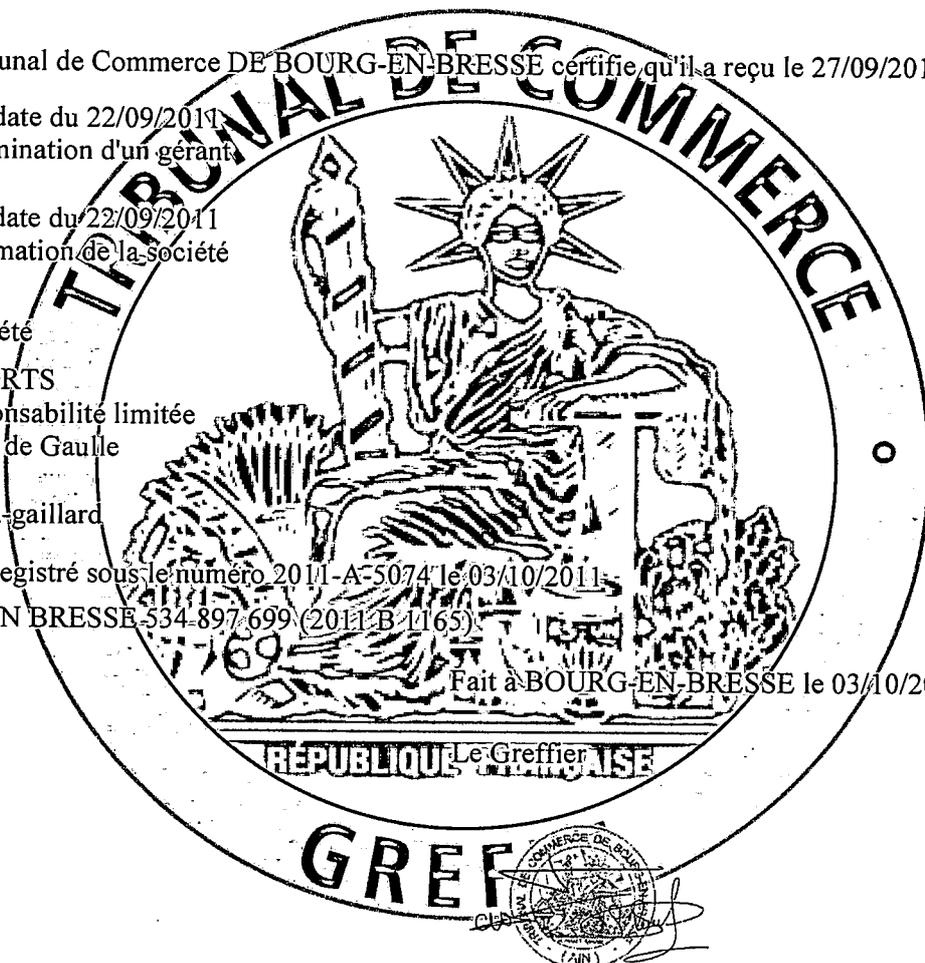
Concernant la société

PLAY IN SPORTS
Société à responsabilité limitée
63 rue Charles de Gaulle
ZI
01500 Château-gaillard

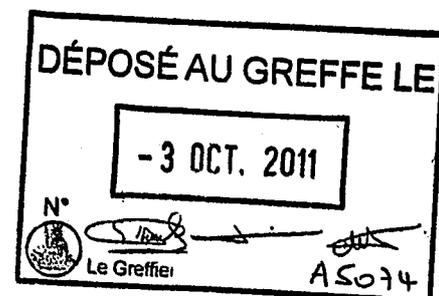
Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2011-A-5074 le 03/10/2011

R.C.S. BOURG EN BRESSE 534 897 699 (2011 B 1165)

Fait à BOURG-EN-BRESSE le 03/10/2011,



LEGALE



PLAY IN SPORTS

**Société à responsabilité limitée
au capital de 40 000 euros
Siège social : ZI- 63 rue Charles de Gaulle
01500 Château Gaillard**

Les soussignés :

- **Mademoiselle Marjorie FORSANS**
demeurant 121 Grande rue 01500 Ambronay
- **Monsieur Christophe GAUTHIER**
demeurant 121 Grande Rue 01500 Ambronay
- **Monsieur Guy GAUTHIER**
demeurant 109 Lotissement Les Chardons 01 110 Hauteville Lompnes

agissant en qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée PLAY IN SPORTS au capital de 40 000 euros, dont le siège social est ZI - 63 rue Charles de Gaulle - 01500 Château Gaillard, et dont les statuts ont été établis par acte sous seing privé en date du 22 septembre 2011

nomment en qualité de co-gérants de la Société pour une durée illimitée :

- **Mademoiselle Marjorie FORSANS**
demeurant 121 Grande rue 01500 Ambronay
- **Monsieur Christophe GAUTHIER**
demeurant 121 Grande Rue 01500 Ambronay

Mademoiselle Marjorie FORSANS et Monsieur Christophe GAUTHIER disposent, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Toutefois, à titre de règlement intérieur et sans que ces limitations soient opposables aux tiers, la gérance ne peut sans y avoir été autorisée au préalable par une décision ordinaire des associés acheter, vendre ou échanger tous immeubles et fonds de commerce, contracter des emprunts pour le compte de la Société autres que les découverts normaux en banque, constituer une hypothèque sur un immeuble social ou un nantissement sur le fonds de commerce.

CG G.G MF

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

3 OCT. 2011

N°

108000

Mademoiselle Marjorie FORSANS et Monsieur Christophe GAUTHIER acceptent les fonctions de gérant qui viennent de leur être confiées et déclarent n'exercer aucune autre fonction, ni être frappés d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de les empêcher d'exercer ce mandat.

Leur rémunération sera fixée ultérieurement.

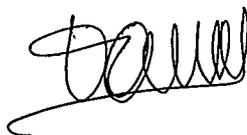
Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à LYON
Le 22 SEPTEMBRE 2011

Marjorie FORSANS

« Bon pour acceptation des fonctions de gérant »

2^e BON pour acceptation des fonctions de gérant ->



Christophe GAUTHIER

« Bon pour acceptation des fonctions de gérant »

Bon pour acceptation des fonctions de gérant



Guy GAUTHIER



G.G CG MF